

# LE CAHIER DU CHANTIER



FRANC-MAÇONNERIE & SOCIÉTÉ

**Réflexions  
Propositions  
Actualités**

**Relation au citoyen et libertés**

## EDITORIAL

Bernard OLLAGNIER  
Président de FM&S

Quand s'estompe une année et débute la suivante en une nanoseconde, les rires et les cris de joie, la musique et les chants forment dans la nuit les signes d'espérance en un futur encore meilleur. Farandole qui nous unit en une sorte d'oubli aussi instantané que fugace. Si les feuilles mortes se ramassent à la pelle, le poète interroge "que reste-t-il de nos souvenirs?". Nous ne portons pas les mêmes souvenirs. Pour certains, la masse de souvenirs accumulés depuis près d'un siècle permet d'exprimer sinon la sagesse du moins un avis forgé au long des temps de bonheur et de souffrance. Pour d'autres, si jeunes, émergent les souvenirs immédiats qui ne sont pas encore devenus traumatisme ou bonheur gravés à jamais. Entre les deux, les hommes et les femmes se débattent dans une vie qu'ils cherchent désespérément à maîtriser entre pauvreté et richesse, entre métro, boulot et dodo, entre enfants et vieillards, entre consommation et écologie, entre tant de situations qui leur échappent.

Jacques Lanzmann, par la voix de Jacques Dutronc, avait bien posé la question "700 millions de chinois et moi et moi et moi"! Tant il est vrai que le "moi" est devenu ou a toujours été la seule véritable préoccupation humaine. Au cours des millénaires, l'humanisme s'est construit sur la nécessité pour ce "moi" de ne pas être isolé mais avec les autres afin de survivre et de construire les conditions nécessaires à sa survie. Alors, moi je...me souviens de moi!

Se souvenir de l'autre nous oblige à l'intégrer en nous mais aussi à conserver sa trace pour mieux éclairer et comprendre le monde qui vient. Il en va de même du souvenir des ans passés qui nous offrent la perspective nécessaire à la vie d'aujourd'hui et de demain.

*Alors, en vous souhaitant une année de fraternité et de beauté, FM&S souhaite de savoir se souvenir et de savoir transmettre.*

**En septembre, au 18H30 Pile! sur le thème "Relation au citoyen et libertés", FM&S**



recevait **Jean-Michel MIS,** député de la deuxième circonscription de la Loire. Son propos liminaire, sans aucune référence partisane, fut une sorte de témoignage du vécu d'un "député de la base" au contact permanent de la population.

**Lors du débat qui suivit, Jean-Michel Mis n'éluda aucune question.**

*A-t-on besoin d'un député ?*

Fondamentalement le député a deux fonctions : voter la loi et contrôler l'action du gouvernement. Dans les faits, il se trouve aussi confronté à des situations considérées comme antagonistes. Comment faire partie d'une majorité présidentielle, tout en représentant le peuple qui l'a élu ? Se pose donc le problème de la représentation.

Se pose aussi un problème géographique. On demande aux députés de représenter les territoires à l'Assemblée nationale à Paris, là où s'exprime la représentativité nationale. Toute réalité de l'une se trouvant être souvent en décalage avec l'autre.

Le député n'exerce pas un mandat impératif, mais juge en son âme et conscience. C'est là probablement que nous devons nous poser la question : est-ce que le député est là pour exprimer les idées qu'il défend, ou doit-il représenter les aspirations des électeurs qui l'ont élu ? Le député se trouve être en confrontation avec l'évolution que subit la société au

travers des moyens de communication. Si auparavant l'écrit était favorisé dans sa communication avec ses électeurs, de nos jours l'implication des réseaux sociaux vient quelque peu modifier la donne. Nous passons d'une forme analytique à laquelle nous conduit l'écriture vers une pensée en lien avec l'opinion instantanée, pouvant souvent conduire le député à se contredire dans ses points de vue.

Ainsi, la situation actuelle nous montre une société française en crise au travers d'une représentation qui n'est plus reconnue. Des mouvements se sont développés (gilets jaunes), qui se disent être la représentation du mécontentement général, pouvons-nous en être certain ? En effet, la spécificité des mouvements sociaux actuels, porte sur la remise en cause des institutions qui nous dirigent, alors même que dans le passé, ces revendications portaient plus sur des finalités particulières et catégorielles.

Hélas ! Les médias aujourd'hui s'approprient l'espace public, sans jamais apporter la voie de penseurs ou de philosophes, qui pourraient repenser cette représentativité.

Nous nous trouvons donc, dans une situation dans laquelle s'opposent deux dimensions opposées : la dimension collective, et la dimension particulière. La dimension particulière ne devant jamais supplanter la dimension collective.

*Comment résoudre l'aspect de la verticalité et de l'horizontalité dans l'action du député ?*

Il semble qu'il n'y ait pas d'opposition entre ces deux dimensions. Sur le non-cumul des mandats, Jean-Michel Mis serait assez favorable pour un cumul des mandats de sénateur pour les villes de moins de 5000 habitants. Pour les autres villes, le cumul des mandats ne s'impose pas, au vu de la charge qui incombe aux maires des grandes villes.

*Quel investissement pour les représentants du peuple, et échec de la représentativité collective ?*

Malgré l'évolution des sondages par les réseaux sociaux, il n'est pas évident que cette approche soit pertinente, car la plupart du temps elle se focalise sur une question contre laquelle on est pour ou contre ; la position des différentes opinions sont beaucoup plus nuancées que cela. Dans ce cas là, seul la relation directe peut témoigner. Il est noté, que la plupart des évolutions est issue de la pression de minorité plus que de la majorité silencieuse. En fait, il faudrait faire une révolution copernicienne afin que la représentativité soit la conséquence des évolutions globales des opinions. Sur l'investissement des élus, il

est difficile de porter un jugement, car chaque député conduit son action de façon personnelle, et que dans ce cas là la seule sanction se fait dans les urnes.

*Un député sur sa circonscription, comment gère-t-il la relation avec les maires d'opposition ?*

Le pire danger dans notre système démocratique serait le consensus. L'opposition, la contradiction, sont toujours nécessaires et cela serait une erreur de considérer l'opposition comme étant nuisible. Ainsi faut-il considérer l'opposition comme pouvant être constructive. Il existe le risque de l'antiparlementarisme qui se développe de nos jours. C'est aussi le danger, à l'heure actuelle, de la violence faite aux députés, certains étant conduits à se replier et à refuser le contact direct avec les citoyens de leur circonscription. À l'aune de l'histoire, toute démocratie directe, principale revendication des gilets jaunes, n'a pas fait preuve d'efficacité dans le passé, même si cette tendance à l'heure actuelle est plébiscitée. On peut aussi reconnaître une violence inverse, c'est-à-dire une violence qui est faite par le pouvoir sur les citoyens, à l'exemple du référendum de 2005, retoqué par le Parlement.

*N'y a-t-il pas un manque de moyens pour contrôler les actions du gouvernement ?*

Même si l'une des missions du député est de contrôler les actions du gouvernement, il faut se rendre à l'évidence que ce contrôle ne peut se faire par manque de

moyens. D'ailleurs, c'est l'un des axes qui est avancé dans la réforme constitutionnelle, qui propose de renforcer les moyens afin que s'effectue ce contrôle.

#### *À quoi sert le bicamérisme parlementaire ?*

Il faut savoir que 75 % des lois sont votés par les deux assemblées. Ainsi il permet un travail parlementaire favorisant l'approfondissement des textes de loi. Quelques textes se trouvent être en confrontation entre les deux Chambres, mais cela demeure l'exception. De plus, les deux Chambres n'ont pas le même rythme d'élection, ce qui permet d'établir une certaine continuité.

#### *Quelle place pour le référendum ?*

Le problème du référendum, et qu'il focalise le vote sur les électeurs extrêmes, car la plupart du temps ils se formalisent au travers d'une question pour ou contre. Dans notre constitution française, les changements mineurs sont décidés par le Parlement, et les grandes décisions sont entre les mains du Président de la République. Faut-il donc changer de régime ? À cette question, le député n'est pas favorable à un changement de Constitution. Il préfère que nous pensions à une organisation qui permette la confrontation citoyenne, afin qu'émerge une volonté commune.

---

## HOMMAGE A ANTOINE SFEIR



L'Hommage à Antoine Sfeir, le 1<sup>er</sup> octobre, a été ouvert par un discours à la fois chaleureux et émouvant de Florence Berthout, la Maire du 5<sup>ème</sup> Arrondissement où habitait Antoine. Pierre-Marie Adam, Grand Maître de la Grande Loge de France-GLDF, Alan-Noël Dubart, ancien Grand Maître de la GLDF, Marc Henry, ancien Grand Maître de la GLDF, Ghaleb Bencheikh, Président de la Fondation de l'Islam de France, Marek Halter, Historien et écrivain, Alain Juillet, Grand Maître fondateur de la Grande Loge de l'Alliance Maçonnique de France-GLAMF, Marwan Idriss, organisateur des voyages d'art et de spiritualité des Cahiers de l'Orient et Bernard Ollagnier, Président de FM&S ont pris la parole pour

évoquer, avec émotion, les souvenirs de leurs moments de vie partagés avec Antoine Sfeir. Des clips vidéo réalisés par Régis Ollagnier illustrent ces propos.

Que ce soit en loge, lors de voyages, à l'occasion d'échanges professionnels ou encore pour des mezzés mémorables, chacun insista sur l'esprit de paix et de fraternité du directeur des Cahiers de l'Orient qui, auteur de multiples ouvrages, faisait autorité sur les questions du Proche et Moyen Orient. Souvent invité sur les ondes et sur les plateaux de télévision, conférencier, Antoine Sfeir était apprécié pour son immense culture, son sens de la vulgarisation et son engagement pour les libertés et l'humanisme.



Bernard Ollagnier, Florence Berthout



Pierre-Marie Adam



Florence Berthout, Marek Halter



Ghaleb Bencheikh





Alain-Noël Dubart



Alain Juillet



Marc Henry

**Dans la salle de nombreuses personnalités maçonniques et profanes étaient présentes pour cet hommage rendu par plus de 150 personnes dans l'auditorium de la Mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement. Un Grand Mezzé aux Délices du Liban a conclu la soirée d'Hommage.**

**Dans le prochain numéro du Cahier du Chantier, nous publierons les textes des interventions.**

Photos et vidéo de l'Hommage sont œuvre de Daniel LEBRAS.

**En novembre, le 18H30 PILE! recevait Philippe HUI,**



**Chef d'orchestre, Directeur de la philharmonie des deux mondes, sur le sujet "La musique dans la relation au citoyen".**

Dans son exposé préliminaire, Philippe Hui s'attacha à retracer l'histoire de la musique à travers les âges et à son rôle de lien entre les hommes. Grand spécialiste de la musique savante dite classique, Philippe a développé une action remarquable dans les Pays de la Loire, à Nantes, pour contribuer à réduire la fracture culturelle. En effet, constate-t-il, seuls 3% des français ont accès à l'Opéra et 12%

au théâtre. Les codes culturels dits bourgeois sont ainsi ignorés par la grande majorité des citoyens. Cependant Philippe Hui souligne que la musique possède une force inouïe pour recoudre le corps social, créer du lien et amener les jeunes générations à une approche disciplinée de la culture. Le projet a été de créer un orchestre symphonique populaire et citoyen. C'est ainsi que Philippe Hui a mené une initiation à la musique savante en allant jouer au pied des immeubles dans les cités autour de Nantes. L'engouement des jeunes fut tel qu'aujourd'hui Philippe conduit la Philharmonie des quartiers qui connaît un véritable succès, salué par la presse et par les élus. Ce n'est plus une expérience mais bel et bien une œuvre pérenne.

Jouer ensemble de la musique tout en étant chacun différent, avec des instruments divers, pour interpréter une œuvre commune, c'est de la construction et de la transmission.

## Télévision, citoyen, quelle relation?



Eric Moniot, Conseiller, ancien Secrétaire général et directeur des programmes de La Chaîne Parlementaire.

**Pour tous les maçons qui aspirent à comprendre le monde qui les entoure, réfléchir sur le rapport entre TV et citoyen semble essentiel.**

**D'abord parce que la TV a évidemment une fonction sociale. Elle fascine autant qu'elle repousse. Tout citoyen a un avis sur ce que doivent être ses programmes, qu'il n'hésite pas bien souvent à dénigrer. La confiance dans les médias s'effondre, surtout pour la tv qui recueille un niveau de confiance de seulement 38 % (-10 points en un an, baromètre Kantar pour la Croix 01/19).**

**Et pourtant le citoyen la regarde.**

Rappelons que 97% des Français la reçoivent d'une manière ou d'une autre et qu'ils l'ont regardée 3h30 par jour en moyenne au premier semestre 2019 (9 mn de moins qu'au 1<sup>er</sup> semestre de 2018), ce qui en fait toujours la 3<sup>e</sup> activité de la journée après le travail et le sommeil.

Mais il n'est plus possible aujourd'hui de ne parler que télévision.

Plantons en effet le décor.

En moyenne, on dénombre plus de 6 (6,5) écrans par foyer, soit deux de plus qu'il y a 10 ans.



Cette multiplication des écrans a induit une transformation des usages des médias, contribuant à une forte croissance du temps passé à les consommer (plus de 20%). Contrairement à ce que beaucoup anticipaient, cette croissance a essentiellement été bâtie comme une addition. Les courbes de consommation d'Internet, de la TV & de la Radio témoignent de cette complémentarité.

La Radio est très puissante le matin, la TV rencontre une large part de son public en fin de journée et le soir. Les usages d'Internet sont eux répartis de manière homogène toute la journée. Le fort développement du mobile, qui accompagne les Français tout au long de la journée, représente plus de la moitié du temps passé sur Internet.

Certes, il ne faut pas limiter Internet à sa dimension média. Le temps passé sur Internet porte aussi bien sur la consommation de services, de plateformes marchandes, d'outils de communication / réseaux sociaux et de contenus / médias.

Mais les médias TV, Radio & Presse ont compris très tôt les enjeux de la digitalisation. Pour le média TV, l'avènement du digital a entraîné une bascule progressive d'une partie de la consommation de la TV en live, vers la TV de rattrapage (replay) et sur les écrans Internet. Au total, ces consommations de la TV délinéarisées et sur les écrans Internet pèsent désormais environ 10% de l'ensemble des usages TV.

L'offre et la demande, l'utilité de la TV pour le citoyen a donc profondément

évolué depuis l'avènement du média TV.

Nous verrons ainsi que :

I. L'utilité pour le citoyen a été dès sa naissance au cœur de l'offre de la télévision, même s'il s'agit là d'une vision idéalisée de celle-ci.

II. Les évolutions concomitantes de la société et du paysage audiovisuel contribuent à une remise en question de cette utilité sociale

III. Qu'il est important qu'elle retrouve une vocation fédératrice, tout en s'adressant à chaque citoyen.

**I. L'utilité pour le citoyen a été dès sa naissance au cœur de l'offre de la télévision, même s'il ne faut pas s'en tenir à une vision idéalisée.**

A/ Oui, au fond, il y a bien, dans l'ADN de la TV qui est à l'origine une TV de « service public », un souci d'utilité pour le citoyen, conforme aux valeurs que nous partageons : progrès, perfectionnement individuel, égalité, fraternité.

Faut-il s'en étonner lorsque se souvient que la Télé publique s'est constituée dans une Europe d'après guerre dans laquelle il fallait reconstruire et dont la culture dominante visait à participer à un monde meilleur.

A sa naissance, La tv publique s'est ainsi inscrite dans une société dominée par une culture de la verticalité (du sommet vers le bas, comme le fil à plomb). C'était d'autant plus évident pour le citoyen fasciné par ce nouvel outil qu'elle bénéficiait d'une situation de monopole.

De 1949, date du 1<sup>er</sup> JT jusqu'en 1984 où est apparue la 1<sup>re</sup> chaîne privée (Canal +),

la télévision n'a été qu'un service public avec une seule chaîne jusqu'en 1964 (*date de création de la 2<sup>e</sup>, la 3<sup>e</sup> n'étant créée qu'en 1972*).

Au service de la parole légitime du pouvoir politique ou intellectuel, elle a pris, en partie, le relais des instituteurs, les hussards de la République, pour véhiculer les valeurs.

Avec un souci d'égalité d'abord. L'économie de la TV s'est construite comme celle d'un bien collectif accessible à tous (comme l'eau ou l'électricité) en contrepartie d'une redevance minime et égalitaire.

A la veille de la création du ministère de la culture en 1959, il y a 800 000 postes de tv. Pour les responsables de l'époque, il s'agit d'apporter la culture à des milliers de citoyens silencieux et la force de la TV était d'abord de démultiplier le public des salles de théâtre (d'où les dramatiques) et d'assurer ainsi une plus grande Egalité d'accès à une culture légitime et encore assez élitiste. C'est la même logique qui avait présidé à la création du Théâtre National populaire de Jean Vilar en 1951, à celle du Livre de poche en 1953, ou aux Maisons de la culture lancées par Malraux en 1959.

Avec la création de la 2<sup>e</sup> chaîne et de l'ORTF en 1964, les missions se sont élargies. Pour la loi de création de l'ORTF, il s'agit de: « satisfaire les besoins d'information, de culture, d'éducation et de distraction du public ». Ce n'est plus la seule culture qui apparaît au centre des préoccupations. Toujours de manière verticale, il s'agit aussi d'éduquer et de

distraindre, ce qui sera le fondement du mieux vivre ensemble. C'est là une vocation essentielle de la TV publique originelle, celle d'être un média « fédérateur social » s'adressant à tous les publics.

Souvenons-nous de Thierry la Fronde, de Discorama, du Petit conservatoire de Mireille, 5 Colonnes à la Une, ou encore de la Piste aux étoiles, programmes emblématiques d'une télévision d'État des années 60, alors seule à occuper les ondes, et que dès lors tout le monde regardait.

B/ Alors, La TV publique, chaîne d'union, chaîne de la Fraternité ?

On ne peut évidemment pas s'en tenir à cette vision idéalisée de la TV des origines.

D'abord, parce que des valeurs auxquelles nous tenons, comme la Laïcité et la Liberté, ne se sont pas imposées d'emblée. Pendant plus de 10 ans (1949/1962), une seule émission religieuse a eu droit de cité. Quant à la liberté, au Libre Examen, il était tout de même difficile à concilier avec une télévision d'Etat, contrôlée par le pouvoir. Même si l'information n'a jamais pu être totalement muselée.

En outre, est-il utile de rappeler si la TV peut être un levier d'émancipation, c'est aussi potentiellement un outil d'aliénation ?

Bruno Bettelheim a ainsi montré combien la fiction, les contes en l'espèce (1), structurent l'imaginaire, le rapport au monde de ceux qui les lisent par les

personnages auxquels ils s'attachent ou rejettent. En France, les héros récurrents de nos séries sont souvent fonctionnaires : policiers, juges, instituteurs et les chefs d'entreprise ou les politiques sont le plus souvent montrés de manière caricaturale, reflets mais aussi entretien des a priori qu'ont souvent nos compatriotes.

La TV est donc bien un levier, un outil de médiation, mais ce levier est dual. Côté face, une télévision fédératrice et émancipatrice, côté pile, une télévision « opium du peuple », deux aspects qui cohabitent depuis l'origine.

**II. Or différents mouvements ont fait levier quelque part du « mauvais côté » posant la question de l'utilité sociale de la TV : le PAF a profondément évolué, de même que le citoyen d'aujourd'hui n'est plus celui des années 50.**

A/ 3 chocs ont affecté le paysage audiovisuel : la concurrence, la révolution numérique, l'internationalisation.

**La concurrence** s'est ouverte dans les années 80 avec les chaînes hertziennes privées (*Canal + en 84, puis en 86, la 5<sup>e</sup> et TV6, qui devient M6 en 87 en même temps que TF1 est privatisée*) et l'arrivée des premières chaînes du câble et du satellite. La TNT a constitué la 2<sup>e</sup> étape d'ouverture du marché, avec un passage depuis 2005 de 6 à 18 chaînes gratuites puis 26 et 27 avec Franceinfo... S'y ajoutent désormais les GAFAN : NETFLIX, AMAZON et APPLE lancée la semaine dernière, ou et bientôt Disney et les différentes formes de concurrence d'Internet et des réseaux

sociaux

Ces ouvertures ont naturellement affaibli les monopoles publics en termes d'audience. Le citoyen a gagné en possibilités de choix mais, nous le verrons, pas nécessairement en termes de qualité et de diversité.

**Deuxième choc, la révolution numérique, la dématérialisation des contenus**, a modifié et bouleverse les usages permettant au citoyen téléspectateur de choisir et de voir ce qu'il veut, quand il veut, où il veut. Le numérique conduit aussi à un effacement rapide des frontières entre radio et télévision, image, texte et son, national et international et crée une nouvelle relation avec les audiences. Les citoyens non seulement peuvent interagir avec les contenus via les médias sociaux et les commentaires en « live » mais aussi devenir des producteurs de contenus originaux.

**3<sup>e</sup> choc L'internationalisation, l'ouverture au monde** sont devenues une évidence. Les programmes de TV, en particulier les séries, sont éléments du village planétaire (de la culture mainstream), au détriment des ancrages locaux.

Même si le corpus réglementaire relevant de l'exception culturelle a limité les dégâts et permis, dans notre pays, un retour en grâce de la production locale de fiction (je pense notamment aux trois feuilletons quotidiens présents sur Fce 2, Fce 3 et TF1)

B/ Dans le même temps, la société a évolué. La tv a sans doute joué un rôle

dans cette évolution mais elle est aussi le reflet de la demande du citoyen.

Avec au final des risques pour le vivre ensemble.

La société post moderne dans laquelle nous vivons est une société dans laquelle le citoyen est plus difficile à cerner qu'auparavant, dans laquelle l'identité une et indivisible est largement dépassée, au profit d'identifications multiples, ce qui a conduit notre F Michel Maffesoli à parler du « Temps des tribus ». C'est une société dans laquelle l'universalisme, celui du Sujet, de la Raison, cède de plus en plus la place à des raisons et à des affects locaux, particuliers, en situation, qui s'épanouissent à l'envie sur les réseaux sociaux.

Autre point de vue, comme l'a récemment montré Jérôme Fourquet dans « l'archipel français, naissance d'une nation multiple et divisée », l'archipellisation de la société française, est à son comble, du fait d'une accumulation de processus au long cours : déchristianisation, dislocation de la matrice communiste, républicaine, laïque, montée en puissance d'un individualisme de masse, arrivée d'une population issue de l'immigration qui a modifié le profil démographique de la population française, désindustrialisation, métropolisation, peur du décrochage, tout cela a abouti à une fragmentation sans précédent de la société française.

Cette évolution de la société a été prise en compte par les médias, anticipée ou suivie, conduisant à un certain nombre de dérives.

### **La prise en compte de l'individualisme :**

Depuis une trentaine d'années, sur le modèle américain, se sont multipliés reality-shows, puis la télé-réalité donnant la parole à des individus lambda dont la seule légitimité était qu'il ressemblent à Mr Tout le Monde. Finie la verticalité de l'animateur, l'expert ou de l'homme politique, c'est le « surgissement de l'intime » qui joue sur le mécanisme de l'identification ou les réflexes compassionnels.

A première vue, un maçon devrait se satisfaire de cette affirmation de l'individu citoyen, cette exposition donnée à la parole de chacun. Mais dans le même temps, dans la plupart de ces programmes, chaque individu doit s'affirmer contre le groupe et sortir du lot pour gagner, même au prix des pires bassesses. Il en résulte une culture de la singularité, de la différence pour soi et de l'indifférence pour les autres. Le lien social, nous dirions la chaîne d'union, sont sérieusement mis à mal.

Autre versant du renversement de paradigme au profit de l'individu : la force des réseaux sociaux permet aux citoyens eux-mêmes de devenir journalistes amateurs, de produire une prétendue information, de même que les blogs et les forums bouleversent en profondeur les règles sociales de la prise de parole. Tout cela contribuant à la propagation des fake news.

Même si ces évolutions ont des côtés positifs, j'y reviendrai, il en résulte une

évolution de l'information vers un registre plus intime, plus personnel, que Jean-Louis Missika qualifie de journalisme compassionnel. Une des conséquences, ajoute-t-il, est que la place de l'information sérieuse ou de la politique sérieuse diminue. Les chaînes d'info ont compris et largement contribué à renforcer ce mouvement.

### **2eme souci : La difficulté pour la TV de répondre à la désintégration de l'espace public**

A partir du moment où il y a la fragmentation de l'espace télévisuel et médiatique en général, qu'il n'existe plus un monopole, le débat devient entièrement « désynchronisé », ce qui menace le lien social et participe également à la désintégration de l'espace public, donc des fondamentaux républicains qui nous animent.

La synchronisation, c'était la participation générale à la « messe du 20h » qui obligeait à se confronter à des points de vue différents. C'était regarder la télévision ensemble ou entre amis. Or de nos jours, la fragmentation de l'espace télévisuel, la multiplication des chaînes de plus en plus spécialisées, l'Internet et la multiplication des outils désynchronisent le débat. Le média TV ne paraît plus pertinent comme réponse à la nécessaire appropriation d'un référentiel commun.

(Quand on regarde historiquement, le catholicisme et le communisme avaient en commun d'offrir une transcendance, un horizon positif qui vaut la peine de lutter, de se sacrifier pour lui. Dans une société

de consommation et d'individualisme, on touche du doigt le déficit de transcendance qui permettait l'agrégation d'un certain nombre de groupes dans une perspective commune.)

A cette désynchronisation s'ajoute un pb de confiance. Une part croissante de la population se détourne des médias traditionnels car ils ne s'adressent pas ou plus suffisamment bien à eux. Les jeunes, les populations moins formées, « cabossés de la vie » et « indigents médiatiques échappent de plus en plus aux médias traditionnels.

Pas surprenant dans ce contexte que l'intérêt pour l'actualité soit en berne, en particulier chez les plus jeunes. En effet, en 2018, le manque d'intérêt pour l'actualité a atteint son plus bas niveau : seuls 62% des Français reconnaissent suivre avec intérêt l'actualité (67 en 2019 Gilets jaunes) alors que 76% partageaient cette affirmation trois ans plus tôt.

Ce manque croissant d'intérêt pour l'information est préoccupant pour une société fondée sur des valeurs démocratiques dont la défense suppose un citoyen éclairé. D'autant qu'il s'applique principalement à la tranche d'âge des jeunes de 18 à 24 ans : seulement 49% d'entre eux disent suivre les nouvelles publiées dans les médias. , contre 62% en moyenne, un niveau historiquement bas pour cette cible. Les Français de cette tranche d'âge sont 56% à ne pas faire confiance aux journaux et à la télévision (+2 points) et 49% ne considèrent pas la radio comme un média fiable (+3 points).

Dernière dérive inquiétante, **le reflux de la**

### **créativité et la banalisation des contenus**

Alors que la multiplication des supports de diffusion pouvait laisser espérer une plus grande diversité de l'offre, c'est en fait l'inverse qui se produit sous l'effet de l'effet de la mondialisation et de la pression concurrentielle.

S'agissant de la concurrence, de nombreux travaux académiques ont montré que, dans la recherche de la plus grande audience possible, des chaînes concurrentes de radio ou de télévision pouvaient rationnellement être incitées à proposer des programmes très similaires, correspondant aux attentes majoritaires du public, là où un acteur unique mais disposant de plusieurs canaux aurait tendance à diversifier son offre (BBC).

S'agissant de la mondialisation, est-il utile d'illustrer comment la suprématie américaine dans les contenus formate l'ensemble des images, des représentations, des imaginaires...

**III. Dans ce contexte, avec des citoyens dont les attentes ne sont plus celles des années 50, quel peut être l'avenir de la télévision ? Conservera-t-elle son rôle au service de la « chaîne d'union », du vivre ensemble, ou faut-il, comme certains l'appellent de leurs vœux, renoncer à la défendre ?**

Le contexte économique et social, la contestation des représentations de l'autorité, la montée d'un individualisme tempéré par celle des comportements tribaux ou communautaires et la révolution numérique remettent tout en question : les marchés, les structures industrielles, l'impact social et culturel de

la TV, sa dimension citoyenne.

Dès lors, deux voies s'ouvrent.

A/ la première serait celle du renoncement **Le renoncement**, ce pourrait être d'abord de donner raison à ceux qui annoncent la fin de la télévision, cette dernière ayant vocation à perdre sa vocation première : produire ou acheter des programmes pour les proposer au public dans le cadre d'une grille ordonnée.

Certes, la concurrence d'autres écrans et la consommation délinéarisée se développent mais comme je l'ai indiqué, si la durée moyenne de consommation de la TV classique régresse légèrement, celle de la consommation de médias progresse. ET la TV, c'est encore et vraisemblablement pour longtemps :

- Le plaisir de la passivité, celle de passer du temps devant un écran manipulé à l'aide d'une télécommande à l'ergonomie simple
- Une chaîne de télévision, c'est une marque, une relation de confiance stable avec le téléspectateur, une promesse simple de vie commune. C'est plus qu'une addition de programmes, c'est une identité.

**Le renoncement**, ce pourrait être aussi de renoncer à la TV publique, au prétexte qu'elle n'aurait plus de légitimité.

Il est vrai que la tendance historique est au désengagement de l'Etat mais pourrait-on se passer complètement de chaînes publiques ?

Un assez large consensus conduit à répondre par la négative, parce que les chaînes privées, par nature, se s'intéressent qu'à une partie du public,



celui dont le cerveau est disponible pour la pub, celui qui est une cible commerciale, et parce que l'absence de TV publique reviendrait à faire toute confiance au marché pour rendre le service qu'apporte une télé diversifiée. LCP, France 5, Arte ou même France 3 n'existeraient pas dans un système purement privé... *(Et, précisément, pour la théorie économique, la télévision est un cas de « défaut du marché » : sur le marché de la télévision, l'optimum n'est pas spontanément atteint sans intervention, cela renvoie à la théorie économique des « biens publics » (3).)*

**Le renoncement**, ce serait enfin de voir la société selon le seul prisme de l'opposition entre d'une part, une société disqualifiée et en voie de disparition qui était cimentée par les valeurs républicaines et, d'autre part, un monde nouveau qui ne serait dévoré que par l'individualisme et le communautarisme.

**B/ La seconde voie**, alors que le temple télévisuel étatisé, massifié et vertical de jadis s'est effondré, c'est de retravailler les fondations, et permettre ainsi de mettre à niveau les pierres d'un nouvel édifice médiatique, légitimé par son utilité sociale et sa convergence avec la société. Dans un monde en mutation rapide, connaissant un rééquilibrage radical et de fortes incertitudes géopolitiques, des déplacements de populations sans précédent et une nouvelle révolution industrielle et scientifique posant des questions éthiques, philosophiques et pratiques majeures, dans une société qui doute de ses institutions, nos concitoyens cherchent plus que jamais des repères et

des références. Il faut permettre leur permettre de disposer de clés d'analyse critique et de compréhension solides, de s'inscrire dans une dynamique commune tant culturelle que sociétale.

L'enjeu est également de rassembler les différentes composantes de notre société qui se fragmente, en tenant compte de l'évolution des sociétés postmodernes.

**La TV peut constituer l'une des réponses.**

A condition qu'elle assume son rôle de vecteur de cohésion sociale, sa mission de fédérer tous les publics et qu'elle porte des valeurs d'universalité, d'indépendance, de diversité, de responsabilité, de qualité et de création.

A condition qu'elle sache capter l'attention à l'époque de la surabondance d'information, créer la confiance à l'heure des « fausses nouvelles ».

A condition qu'elle demeure une TV pour tous tout en devenant la TV de chacun, qu'elle contribue au vivre ensemble et à la cohésion de la société tout en développant une relation personnalisée avec chaque citoyen téléspectateur.

A l'heure de la fragmentation et parce qu'elle a pour mission d'être universelle, la télévision, et je pense ici avant tout à la TV de service public, doit aller là où le citoyen se trouve en tenant compte de ses modes de consommation, d'accès au média et, ce qui est nouveau, de sa localisation, de ses préoccupations personnelles, de ses centres d'intérêt et de son niveau d'information, d'éducation et d'exigence. Elle doit à la fois proposer des référentiels

communs et permettre le libre choix de chacun.

Chaque citoyen doit ressentir qu'elle s'adresse à lui personnellement parce que la déclinaison de son offre sait lui parler, qu'il peut participer à sa construction et se l'approprier.

Il s'agit donc d'insuffler de l'horizontalité, de la proximité et de la diversité dans la promesse télévisuelle et à cet égard, les avancées technologiques recèlent de formidables opportunités qui permettent de travailler sur :

- La différenciation des chaînes, la complémentarité des écrans
- L'interactivité qui fait intervenir le citoyen
- La conversation, l'échange et le partage : la prise en compte des tribus grâce à celle notamment des réseaux sociaux et à la transformation du média Tv qui de chaîne devient plateforme ou tête d'un réseau aux multiples prolongements (2)

Un des enjeux de la réforme du service public réside ainsi dans la mise en place d'une ou plusieurs plateformes permettant aux publics d'accéder aux contenus en combinant les offres enrichies des différentes antennes et de leurs prolongements digitaux. Sur l'ensemble de l'offre, il s'agira de passer d'une logique pluri-média à une logique transmédia, en offrant au citoyen une multiplicité d'approches thématiques utilisant toutes les ressources. En lui permettant de s'y construire une offre sur mesure et

consultable n'importe où et à n'importe quel moment.

Au final la TV doit conserver, parfois retrouver l'ambition d'être en phase avec, au service de la société, d'être un TV pour tous et en même temps pour chacun. Il ne s'agit plus de s'adresser au public de manière verticale ou autoritaire, mais de garder à l'esprit qu'il existe en chaque téléspectateur quelque chose qu'il faut faire ressortir pour le bien de tous. N'est-ce pas le propre de notre démarche ?



## AGENDA

### Dates à noter !

**Lundi 3 février 2020, 18H30 PILE!**

**Michel MAFFESOLI**

Le citoyen prend-t-il la direction du pays ?

**Lundi 2 mars 2020, 18H30 PILE!**

**Jean-Louis BIANCO**

Quel rôle de la laïcité dans la relation au citoyen et des libertés?

**06 avril 2020, 18H30 PILE!**

**Mercredi 23 avril, COLLOQUE, Salle Colbert, Assemblée Nationale, 14h – 19h**

Relation au citoyen et libertés

Avec Jean-Michel MIS, Député, Gilles BABINET, Vice-président du Conseil national du numérique, Xavier Crouan, Directeur de la relation au citoyen et de la communication, Nantes et d'autres intervenants confirmés en février

**Lundi 04 mai, 18H30 PILE!**

**Lundi 06 juin 2020, 18H30 PILE!**

**Vendredi 18 septembre 2020, 18h Assemblée générale**

**20h – DÎNER ANNUEL, Remise des Grands Prix Humanisme et Société**

**Lundi 5 octobre 2020, 18H30 PILE!**

**Vers 25 novembre 2020, Première Journée "Lien Occident Orient"**

**ADHEREZ à**  FRANC-MAÇONNERIE & SOCIÉTÉ

- Réduction sur tous les frais de participation
- Informations prioritaires
- Invitations privilèges

**Demandez votre adhésion à: [contactfms@yahoo.fr](mailto:contactfms@yahoo.fr)**

INFORMATION : [contactfms@yahoo.fr](mailto:contactfms@yahoo.fr)



FRANC-MAÇONNERIE & SOCIÉTÉ